

# Education. Suppression du poste de principal adjoint à Valognes

## Au collège Félix-Buhot, dépités mais prêts à poursuivre la lutte

**UNE DÉLÉGATION** du collège Félix-Buhot de Valognes était reçue pour la seconde fois, mercredi dernier, à la direction académique, à la suite du préavis de grève locale déposé pour les 26 et 27 juin (brevet) et le 4 septembre (rentrée des élèves). La raison ? Toujours la même : la suppression du poste de principal adjoint à la rentrée prochaine.

Interrogé sur la question lors de sa venue dans la Manche, le ministre de l'Education nationale Pap Ndiaye avait justifié la décision par le fait que ce collège « ne faisait pas partie des collèges prioritaires ».

S'il faut remonter à cheval à la rentrée, je le ferai !

Député de la Manche

« Avant notre rendez-vous du 14 juin, nous avons pris soin d'étudier la situation des autres collèges manchois afin de démontrer l'incohérence des arguments qui nous avaient été avancés (...). Nous avons constaté que cinq collèges avaient un indice de position sociale (IPS) équivalent au nôtre (l'un en a même un supérieur), et moins d'élèves et de personnels que le collège Félix Buhot, ce qu'évidemment nous n'avons pas manqué d'exposer au directeur académique », raconte Fanny Ruello, enseignante et représentante du SNES-FSU, présente à Saint-Lô avec quatre autres collèges (Mme Leseney, Mme Dubois, M. Giroux, Mme Péguet).

Surprise : « Comme sortie du chapeau, nous avons eu comme réponse qu'il y avait des données en termes de ressources humaines que nous n'avions pas et dont on ne pouvait nous informer. Y aurait-il tant de principaux-adjoints atteints de dépression ou de maladies graves ou de handicap dans la Manche ? », s'interroge la professeure.

Par ailleurs, le DASEN n'a pas caché ne pas pouvoir rouvrir le poste de principal(e)-adjoint(e) à Félix-Buhot car celui-ci « a été rendu ». En clair, il n'y a plus l'argent pour le financer...

« Nous sommes sortis de cette audience dépités, elle a été vaine bien que le directeur académique ait reconnu un problème de partage équitable des moyens », commente Fanny Ruello.

Pas sûr que les propositions faites mercredi à la délégation soient en mesure de calmer les esprits : « Il s'agit de pourvoir le collège d'un autre poste de surveillant(e), de demander un(e) secrétaire de direction supplémentaire - ce qui est compliqué parce que 16 postes administratifs ont été également supprimés pour la rentrée prochaine -, et de mettre à la tête du collège « une personne expérimentée » (l'actuelle principale part à la retraite, NDLR). C'est loin de compenser la perte de notre principale-adjointe ! »

### Lettre à la rectrice

Lundi, une heure d'information syndicale est d'ores et déjà prévue pour la suite de la mobilisation. Une lettre co-signée par la FCPE a été adressée à la rectrice. Le maire de Valognes, Jacques Coquelin, soutient la démarche des personnels de l'établissement. Idem pour le député Stéphane Travert : « J'essaie de faire en sorte que la décision soit revue, je l'ai redemandé au ministère. A ce stade j'attends le retour. Et s'il faut remonter sur le cheval à la rentrée, je le ferai ! », déclare ce dernier.

Stéphane Travert

Corinne GALLIER



Lors de la manifestation à Saint-Lô le 16 mai.